



A retenir

COLZA

Charançon de la tige du colza : Risque faible à moyen.

Le vol a débuté et une majorité de parcelles a atteint la période de risque. Maintenir la vigilance en fonction des prévisions météo. Le niveau de risque pourrait évoluer dès la semaine prochaine.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est constitué de 52 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **25 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

L'hiver 2020-21, pluvieux et plutôt froid, se termine avec la reprise de végétation des colzas dans le Sud-Ouest. En effet, la montaison, caractérisée par l'atteinte du stade C2, est observée sur plus de la moitié des parcelles du réseau. Les opérations culturales à réaliser à cette période sont difficiles du fait des précipitations. Les prévisions météorologiques, toujours perturbé mais moins pluvieuses, seront plus propices à l'entrée dans les parcelles.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :

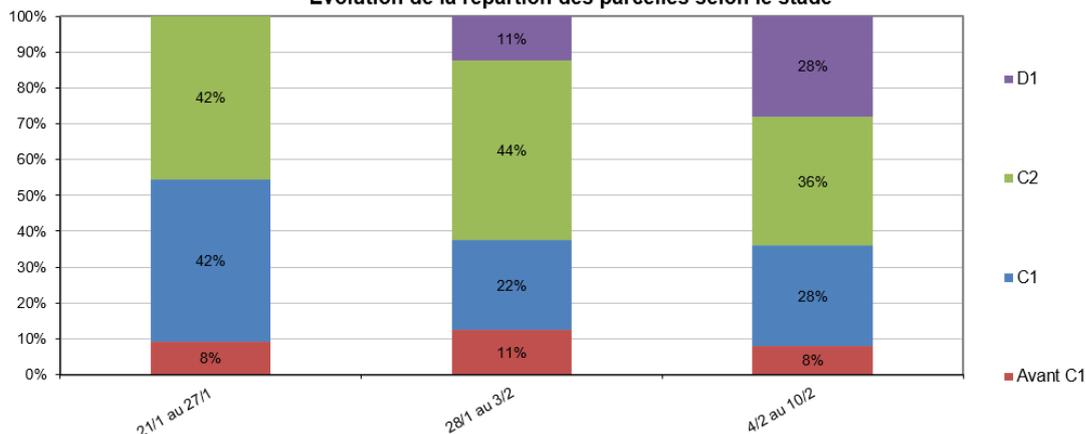
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité



Evolution de la répartition des parcelles selon le stade



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

Contrairement à l'année passée, nous nous dirigeons cette année vers un vol plus étalé. En effet, en 2020, sur cette même semaine le vol était groupé et nous observions déjà un pic. Cette année, les conditions météorologiques, perturbées par le vent et la pluie, ne sont pas favorables à un vol massif.

Toutefois, les premiers individus sont observés sur le réseau depuis la semaine dernière. **Ces premières captures sont concomitantes avec des piégeages massifs de charançons de la tige du chou, peu nuisible pour la culture. Attention à la distinction des deux insectes pour bien positionner l'éventuelle protection (voir encadré ci-dessous pour éviter la confusion entre les deux charançons).**

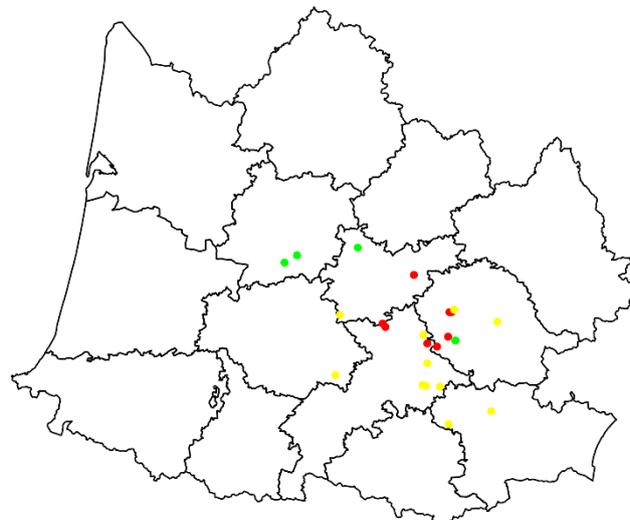
Les parcelles du réseau sont maintenant majoritairement dans la phase de risque. En moyenne, on retrouve 6 charançons de la tige du colza dans les cuvettes (contre 13 en 2020) cette semaine. A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Pas de précipitation, les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles. Il faut entre 7 et 10 jours avant les premières pontes. De plus, l'objectif est de réaliser une intervention lorsqu'une majorité d'individus sont dans les parcelles. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza - Photo Terres Inovia

Parcelles observées du 2021-02-03 au 2021-02-10

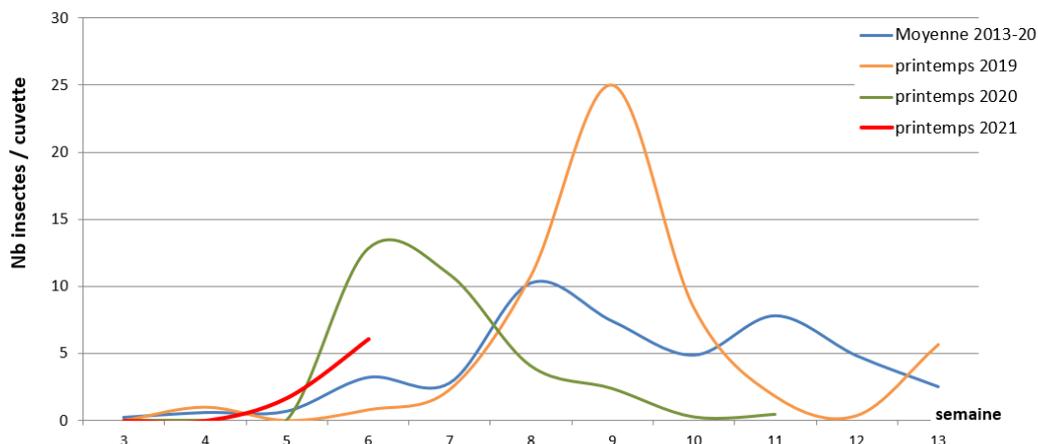


Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ● [1 - 5] ● [15 - 23]

Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque : Risque faible à moyen à ce jour. Vigilance lors du retour des conditions favorables au vol.

Le vol a débuté la semaine dernière de façon peu intense. C'est encore le cas cette semaine. Toutefois, une majorité de parcelle ont atteint la période de risque (atteinte du stade C2). Soyez assidus dans le suivi de la cuvette jaune dans les prochaines semaines pour bien positionner votre stratégie de gestion.

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorrhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rouges

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza
(*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



- **Pucerons cendrés** (*Brevicoryne brassicae* L.)

Contrairement à 2020, on ne signale pas de présence du ravageur à ce stade du cycle. Les conditions froides en janvier ont pu limiter l'installation des colonies.

Évaluation du risque : Le suivi de ce ravageur est à poursuivre jusqu'au remplissage des graines, après la floraison. Une observation méticuleuse des plantes doit être réalisée pour déceler leur présence.

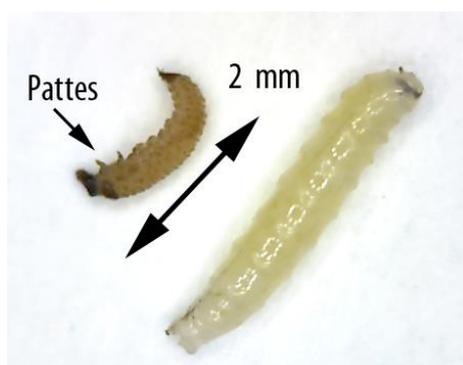
- **Larves de charançons du bourgeon terminal** (*Ceutorhynchus pitaris*) et **Larves de grosse altise** (*Psylliodes chrysocephala* L.)

Si vous constatez que la montaison est difficile (absence de tige), réaliser un diagnostic pour déceler une éventuelle présence de larves de charançons du bourgeon terminal (trapu, peu mobile, pas de pattes) ou de larves de grosse altises (blanches, allongée, avec 3 paires de pattes, tête brun foncé).

Évaluation du risque : Contacter votre conseiller et/ou Terres Inovia pour identifier les situations et prendre les mesures adéquates.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite) - Photo Terres Inovia



Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite) - Photo Terres Inovia



Stades larvaires de grosses altises
Photo Terres Inovia

- **Méligèthes** (*Meligethes* sp.)

Les premiers individus sont capturés dans les cuvettes et sur de rares pieds précoces. Le risque est nul à ce stade. Ravageur à suivre dans les prochaines semaines.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
 - Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, CAPA, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, Conseiller privé, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Euralis, Pioneer, Qualisol, RAGT, Terres Inovia, Val de Gascogne et les agriculteurs observateurs (Haute-Garonne).
 - Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Terres Inovia et les agriculteurs observateurs (Dordogne).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.